

NIET

Le 3 mai 2016 à 17 heures, les Organisations (CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et solidaires) signataires du courrier du 1^{er} février 2016 adressé au Ministre des Finances et des Comptes publics ont été reçues en audience par Monsieur Duvivier, membre du Cabinet de Messieurs Sapin et Eckert, accompagné de deux fonctionnaires du Ministère.

Si l'entrevue a été courtoise mais ferme, c'est un refus clair et net qui a été affirmé pour le rétablissement de la demi-part et la non-imposition des majorations de pension pour les parents de trois enfants et plus.

Monsieur Sapin considère avoir répondu à cette suppression de la demi-part et à l'imposition de la majoration de pension :

- ✓ en ayant prolongé l'exonération d'impôts locaux (taxes d'habitation et de foncier bâti) et de redevance télévision pour les années 2015 et 2016 pour ceux qui en ont bénéficié en 2013 et 2014,
- ✓ en intégrant, à compter de 2017, dans la détermination du revenu fiscal de référence une demi-part supplémentaire pour celles et ceux qui en ont bénéficié de 2008 à 2012 pour une prise en compte dans les conditions d'exonérations des impôts locaux et de la redevance audiovisuelle.

Nous avons redit que cela ne réglait en aucune façon la suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu avec toutes les conséquences induites pour les prestations et cotisations sociales (CSG, CRDS, CASA, APL, aides des CCAS, gratuité dans les transports en commun, etc...).

Pour ce qui est de la déclaration par Internet, il a été réaffirmé que pour celles et ceux n'ayant pas Internet ou ayant des difficultés à maîtriser l'outil, la déclaration papier continuera à exister, mais pour combien de temps ?

En fin de séance, nos interlocuteurs ont voulu nous vendre les « bienfaits » du prélèvement à la source. Nous avons dit, au titre de l'UCR-CGT, que nous étions sur la même position que la CGT. Seule la décision idéologique justifie cette mise en place qui ne simplifie en rien la vie des contribuables pour satisfaire la Commission européenne.



Liberté de la presse...

Les patrons de la presse se déchaînent contre la CGT. Il est amusant de voir que notre demande d'une publication qui illustre les raisons pour lesquelles des millions de travailleurs se battent depuis 2 mois serait stalinienne, mais que le pouvoir qui détient l'économie et la presse avec l'unique pensée libérale sur l'information serait démocratique.

Cherchez l'erreur



Groupe CGT au CESC

Schéma de développement Aides aux entreprises.

L'avis de la commission sur la mise en place d'une charte en matière d'aides aux entreprises va dans le sens de nos propositions.

Nous faisons le choix de l'emploi, de l'investissement, de la formation et du statut social sur la base d'engagement précis et contractualisés entre la CTC et les entreprises dans un cadre de transparence et de participation des organisations syndicales.

Cela pourrait permettre de mettre fin à un système d'enrichissement d'une minorité au détriment du plus grand nombre. Avec le résultat que nous connaissons tous en termes d'emploi, de vie chère.

Le groupe CGT a été à l'initiative de l'avis du CESC exigeant dans le domaine des compétences de la CTC que soit introduit une charte entre la collectivité et les entreprises qui bénéficient d'aides en tenant compte du niveau de l'emploi, de la formation et du respect des lois sociales.

Position sur les 2 projets d'avenants transport maritime

L'avenant 3 à la convention DSP subdélègue depuis le 6 janvier par la CMN à la MCM. Il est demandé à l'assemblée de corse de valider une opération pour le moins douteuse de cession au bénéfice de patrons de l'agroalimentaire et des transports.

Un recours est aujourd'hui devant les tribunaux sur cette opération contraire à la décision du tribunal du 20 novembre 2015. Les fraudeurs qui n'ont pas respecté leurs propres engagements ont dû d'abord stopper leur activité après une condamnation à 130 000 euros par traversée.

Face à ces actes de faillite organisée le repreneur a renoncé à ses engagements.

Les inquiétudes du procureur de la république n'ont donné suite qu'à un silence du gouvernement et du garde des sceaux. Nous sommes dans l'attente d'une décision le 28 mai. Nous avons par le biais du parlement demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire afin d'éclaircir une opération pour le moins douteuse.

En ce qui concerne les soi-disant économies dites variables d'ajustement nous veillerons que la décision du tribunal de commerce soit respectée puisqu'elle impose le respect du nombre et de la composition de l'équipage des navires. Ce projet ne nous paraît pas assez clair pour avoir notre consentement, il ouvre la voie à la déréglementation comme nous l'avons indiqué sur le projet dit de test marché.

Ce leurre avec l'espérance de non candidature a ouvert la voie à une DSP d'un an s'appuyant sur l'orientation de la commission de Bruxelles je dirais même accompagnant les procédures vers les conditions les plus libérales faisant fi du plan industriel préservant 903 emplois.

L'exécutif propose donc de prolonger d'un an la DSP en diminuant le périmètre du service public, la raison serait d'échapper aux recours de Corsica ferries ne s'agit-il pas là d'un cadeau fait au low cost et à une déréglementation forcenée. La disparition dans l'appel d'offres de l'âge des navires n'est-il pas un aveu de cette orientation.

Ps : DSP (délégation de service public) CMN (Cie méridionale de navigation)
MCM (aujourd'hui Corsica Linéa)

Ils n'ont rien compris.....

Les libéraux
(de droite et de
gauche)
Et peut-être
bien
d'autres



Face à la tempête

ils hurlent, » la CGT se durcit », elle ne propose rien », le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle existe et que leur fureur en est la preuve.

Ce conflit contre cette loi ne ressemble à rien de ce que nous avons connu, sa forme, sa durée depuis 2 mois avec à coté ces citoyens qui débattent et participent, tout cela surprend, pas encore assez mûr et fort pour la grève générale illimitée mais conscient de ne plus accepter de subir, alors on assiste à des coups de butoir les uns après les autres avec des convergences dans les manif et l'objectif de faire tomber ce projet de loi. Rien ni fait ni les menaces de Valls ni les pantalonades de macron pas plus que les appels à la répression de la droite. Ils sont perdus ne comprennent pas ce qui se passe ils attendent l'accalmie qui ne vient pas, ils doutent et se divisent.

Ni rêveur, ni pessimiste au jour le jour sans commandant a bord dans une construction inédite, diverse peut être assistons nous à une révolution citoyenne. A côté pas en dehors des citoyens se rassemblent sans tabous, sans sigles, sans objectif précis apprenant et nous apprenants à dialoguer à se concerter, avec respect en ayant quelques fois l'illusion d'être unis sachant qu'ils sont divers sous divers aspects, surprenant appareils et institutions inventant l'école primaire de la démocratie tant pour ceux qui sommes organisés que pour ceux qui n'en font pas parti. Personne ne demande à personne de le rejoindre, cela devrait nous encourager à participer en restant nous-même n'est-ce pas là le sens même de faire de la politique.

Le bipartisme de l'école libérale vole en éclat,

son triomphe d'hier ressemble à une veillée funèbre, ils sont hagards ne comprennent pas, ils tentent de marginaliser ce qui ne rentre pas dans le cadre programmé de leur idéologie néolibérale. Analyser ce qui naît de cette protestation et d'imagination collective déroutée. Saurons-nous capable de l'alimenter en y apportant modestement notre pierre c'est aussi l'enjeu de la réussite ou de l'échec qui va beaucoup plus loin que la loi travail. Notre objectif c'est le retrait de ce projet sans aucune concession le syndicalisme de transformation sociale que nous incarnons ouvre d'autres voies dans la construction d'une société nouvelle il faut en avoir conscience pour en assumer toute notre responsabilité. Ce que nous avons semé est en train de germer si nous sommes loin de la récolte à nous de bêcher notre jardin syndical avec nos syndiqués dans toutes les entreprises la tâche est lourde rien ne sera gagné d'avance.